

l'autre côté de la Chambre. Ils peuvent examiner leur propre feuille d'impôt sur le revenu et calculer eux-mêmes.

Avons-nous haussé les impôts? Les députés d'en face voudraient vous faire croire que nous avons vraiment opprimé les Canadiens. Je dis que ce n'est simplement pas le cas. Le groupe qui sera le plus durement touché par ces hausses fiscales est celui des sociétés.

● (1730)

Le groupe de sociétés qui sera le plus sévèrement touché par ces modifications fiscales est celui des sociétés qui œuvrent dans le domaine de l'industrie du pétrole et du gaz. Voilà qui sont ces sociétés, dont 700 ont leur siège social dans la ville que je représente à la Chambre des communes. Je sais que les dirigeants ainsi que les employés de ces entreprises ne se réjouissent guère de ces modifications fiscales les concernant car les choses ne sont désormais plus les mêmes pour eux depuis hier soir. Il n'empêche que les gens qui travaillent dans ce secteur, mes amis, mes voisins et les gens qui vivent autour de moi sont en même temps et avant tout des Canadiens. Je devrais peut-être aller encore plus loin et dire que ce sont des êtres humains avant tout, comme nous tous.

Les députés d'en face parlent des multinationales comme si ce n'étaient pas des êtres humains qui travaillaient au sein de ces sociétés. Eh bien, je tiens à vous dire que mes amis et voisins rient, aiment et respirent de la même façon que les députés et les travailleurs de l'industrie automobile et de toutes les autres industries au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Hawkes: J'ai dit qu'ils étaient identiques. Ils sont plutôt semblables. D'une certaine façon, nous ne rendons pas justice à ces gens qui sont peut-être le meilleur exemple de ce qui reste au Canada de l'esprit des pionniers, car il y a un secteur de cette industrie dont on parle rarement et dont on devrait parler beaucoup plus; il s'agit du secteur de l'exploration.

C'est pour moi une nouvelle expérience que de vivre dans cette région du pays, à Ottawa; mais même ici vous avez des contacts avec l'industrie du pétrole et du gaz, lorsque quelqu'un vient vous livrer de l'huile à chauffage ou encore que vous faites remplir le réservoir d'essence de votre voiture. Je rappelle aux députés que l'autre extrémité de l'industrie pétrolière se trouve dans un champ, où il fait moins 40 et où le facteur de refroidissement dû au vent est de moins 120 degrés Fahrenheit.

Que faisons-nous dans ces étendues sauvages, jour après jour? On perce dans le sol un trou de un mille, deux milles, trois milles ou même quatre milles de profondeur. Et comment perce-t-on ce trou? De la même manière que l'on perce un trou dans une planche de bois: avec une mèche, sauf que cette mèche fait son chemin à l'intérieur d'un étroit tuyau. Parfois, elle s'attaque à du granit, et alors elle ne dure pas longtemps. Si l'on a déjà creusé deux milles, à la recherche de pétrole et de gaz, il faut ramener à la surface ces deux milles de tuyaux pour changer la mèche. Elle est en acier et mesure 30 pieds de long. N'oublions pas qu'avec le facteur de refroidissement du vent, il fait au moins 120. C'est là que prend naissance l'industrie du pétrole et c'est à cela qu'il faut songer lorsqu'on

Budget—M. Hawkes

parle d'autarcie en matière de pétrole, aux êtres humains qui travaillent dans le bois dans des conditions extrêmement rigoureuses.

Je signale pour le compte rendu qu'au 1^{er} octobre dernier il était survenu en Alberta seulement, dans l'industrie du pétrole, 19 morts attribuables à des accidents de travail. Au fort de sa production, l'industrie emploie 7,500 personnes. Or il est survenu 3,500 accidents qui ont fait perdre du temps de travail. C'est un secteur dangereux qui présente des risques pour ceux qui choisissent d'y investir mais qui présente des risques encore plus graves de blessures ou de mort pour ceux qui y travaillent. Ne l'oublions pas.

M. Benjamin: N'y a-t-il pas de lois sur la sécurité et l'hygiène au travail en Alberta?

M. Hawkes: Le député d'en face parle de lois sur la sécurité et l'hygiène au travail en Alberta. En Alberta, le gouvernement a coutume d'écouter la population non pas de lui dicter ses faits et gestes. Nous venons tout juste d'avoir une commission d'enquête sur la sécurité et l'hygiène professionnelles. Et nous le referons encore et encore. S'il se présente même la moindre possibilité d'adoucir le climat, nous serons parmi les premiers à l'explorer.

Monsieur l'Orateur, toute politique gouvernementale est partielle. Aucun gouvernement n'a jamais pris de décision, quelle qu'elle soit, qui ne favorisait pas les uns aux dépens des autres. Il faut juger d'un document comme le budget fédéral non seulement à partir de ce qu'il offre aux contribuables, mais en fonction de ses objectifs et de la possibilité qu'ils soit atteints. Le ministre des Finances a exprimé l'avis, dans ses mots et à sa manière, que le succès du budget dépendait de l'esprit d'initiative des Canadiens. J'ai parcouru le budget et j'y ai lu d'autres mots dont on pourrait débattre ici, mais je pense que le budget montre bien les intentions du gouvernement devant la situation canadienne. Avec ce budget et, je pense, l'ensemble de ses politiques, le gouvernement veut favoriser l'entreprise, du moins pour quelque temps, au détriment de tout le monde. C'est la première chose qu'il fait, comme le révèle une analyse sérieuse des effets qu'auront les changements fiscaux pour les Canadiens.

L'aspect le plus visible jusqu'ici est le programme de déduction pour l'intérêt hypothécaire, qui encourage les Canadiens à devenir propriétaires et met le coût des maisons un peu plus à leur portée.

Une autre disposition dans la même catégorie est celle qui concerne les conjoints d'exploitants de petites entreprises non constituées en sociétés. Pendant des années, les maris et les femmes ont travaillé de longues heures dans de petites entreprises. Le régime fiscal ne leur offrait pas d'encouragement, au contraire. Nous avons le signe d'un changement de direction dans cette petite disposition, qui ne coûte pas cher aux contribuables, et qui exprime simplement la volonté du gouvernement de reconnaître la valeur des efforts que font les maris et les femmes pour créer des entreprises et assurer leur avenir. Diriger une entreprise et y travailler 16 ou 18 heures par jour, comme cela s'impose le plus souvent, ne plaît pas à tout le monde; nous avons tout de même voulu encourager ceux qui le font.